

Service économie des territoires,
agriculture et forêt

Pôle foncier et gestion de l'espace rural

Affaire suivie par : Blandine FÉVRIER
Tel : 05 53 05 67 67
Courriel : ddt-cdpenaf@dordogne.gouv.fr

Périgueux, le **08 AVR. 2024**
La présidente de la CDPENAF

à

Monsieur le président de la Communauté de
communes du Périgord Ribéracois,
Didier BAZINET
Pôle aménagement territorial
94 avenue d'Aquitaine
24320 VERTEILLAC

Objet : Avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) du 28/03/2024.

En application de l'article L.112-1-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'article L153-16 du code de l'urbanisme, vous avez sollicité l'avis de la CDPENAF concernant le projet de **révision allégée n°2 du PLUi-H du Périgord Ribéracois** arrêté par délibération en date du 13/01/2024.

Le projet de révision porte sur le reclassement de zone A en zone Uy sur 2 sites : « aux deux ponts ouest » et « aux petits prés » sur la commune de Villeteureix.

La commission du 28/03/2024 a émis un avis **favorable** à la demande de révision allégée n°2.

Une copie du présent avis devra figurer dans le dossier mis à l'enquête publique et la délibération d'approbation du dossier, à l'issue de la procédure, devra viser cet avis.

La directrice départementale des territoires adjointe,


Virginie AUDIGE

